

Contributions à la promotion de la santé 2023 aux frais de cours (dans le cas d'assurance complémentaire appropriée)

	ATUPRI	AXA	CONCORDIA Que pour prestataires avec certification initiale avant le 01.01.2021	Css	Groupe Mutuel	HELSANA
Quelle assurance complé- mentaire est nécessaire pour l'entraînement de fit- ness?	Diversa Mivita Reala Mivita Extensa	Santé ACTIF Santé COMPLET	NATURA NATURA plus	Compte de santé (Composant d'assurances complémentaires)	GO / Global Solution GX / Global Flex «Option Careflex» GI/Global Classic «Option Plus» SB GA / Assurance maladie - assurance complémentaire avec bonus EG / Global School	SANA COMPLETA COMPLETA EXTRA
Les contributions à la pro- motion de la santé sur les frais des cours sont elles in- demnisées?	Mivita Reala/Extensa: Oui, pour des offres reconnues Diversa: Oui, pour les offres reconnues	Oui, des cours d'activité physique de 10 leçons minimum auprès d'un prestataire/responsable de cours certifié	Oui, pour les prestataires certi- fiés et des offres reconnues	Oui, pour les prestataires avec label de qualité Cour- seActive et des offres re- connues	Oui, pour les prestataires certifiés et des offres reconnues	Oui, pour les prestataires certifiés et des offres reconnues
Quelles types de cours sont indemnisées?	Voir la liste en dernière page pour le droit aux contributions aux différents domaines de cours	Voir la liste en dernière page pour le droit aux contributions aux dif- férents domaines de cours	Voir la liste en dernière page pour le droit aux contributions aux différents domaines de cours	Voir la liste en dernière page pour le droit aux con- tributions aux différents domaines de cours	Voir la liste en dernière page pour le droit aux contributions aux diffé- rents domaines de cours	Voir la liste en dernière page pour le droit aux contributions aux différents do- maines de cours
Quels documents l'abonné doit-il présenter à l'assu- reur?	Confirmation d'inscription au cours Facture /Quittance	Confirmation d'attestation de participation Facture / Quittance	Formulaire d'attestation de participation Facture de cours et quittance	Confirmation d'inscription au cours Facture / Quittance	Confirmation d'inscription au cours Facture / Quittance	Confirmation d'inscription au cours Facture /Quittance
Quand s'opère le rembour- sement des contributions au coût des cours?	Après la fin du cours et l'envoi des do- cuments demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents de- mandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des docu- ments demandés
Quelle est la contribution annuelle prévue?	Diversa: 50% jusqu'à max. CHF 200 par secteur et année civile* Mivita (Reala): 50% jusqu'à max. CHF 200 par secteur et année civile* * La contribution annuelle globale à la promotion de la santé est de max. CHF 500 Mivita (Extensa): 50% jusqu'à max. CHF 300 par secteur et année civile La contribution annuelle globale à la promotion de la santé est de max. CHF 1000 Exception: prestations spécifiques se- lon les conditions d'assurance pour la préparation à l'accouchement, la gym- nastique prénatale et postnatale.	Santé ACTIF: 75%, jusqu'à CHF 200 par année civile (au total, max. CHF 400 par année civile pour la promotion de la santé et la pratique sportive) Santé COMPLET: 75%, jusqu'à CHF 300 par année civile (au total, max. CHF 500 par année civile pour la promotion de la santé et la pratique sportive) En outre, AXA verse des contributions pour la participation active à des associations sportives, pour les abonnements mensuels de piscine ainsi que pour les cours de préparation à l'accouchement et de rééducation périnéale.	NATURA /NATURA PLUS: 50% jusqu'à max. CHF 200 par secteur et année civile La contribution annuelle globale à la promotion de la santé est de max. CHF 500	Compte Santé jusqu'à CHF 700 par année civile (fitness, exercice, divers jusqu'à CHF 500). Promotion de la santé jusqu'à max. CHF 800 par année civile (Compte santé et Bonus du compte santé) selon l'assurance complémentaire. Bonus du compte santé 50%, max. CHF 100/année civile	GO / Global Solution: 50% max. CHF 200 / année GX / Global Flex:«Option Careflex»: 50% max. CHF 200 / année GI / Global Classic «Option Plus»: 50% max. CHF 200 / année SB GA / Assurance maladie - assurance complémentaire avec bonus: 50% max. CHF 200 / année EG / Global School 50% max. CHF 200 / année	SANA/COMPLETA/COMPLETA EXTRA: • Fitness 75% max. CHF 200 par année civile* • École du dos/du corps 75% max. CHF 200 par année civile* • Cours sur L'alimentation, la détente, L'activité physique et cours des partenaires d'Helsana 75% max. CHF 200 par année civile* • Maternité 75% max. CHF 500 par année civile* *COMPLETA EXTRA: En complément des prestations COMPLETA, nous prenons en charge l'intégralité du montant de facturation au titre de COMPLETA EXTRA, à raison de CHF 800 maximum par année civile pour tous les domaines



	ÖKK	Provita	rhenusana	SAN	IITAS	SWICA	Sympany	
				Ligne WINCARE	Ligne SANITAS			
Quelle assurance complé- mentaire est nécessaire pour l'entraînement de fit- ness?	Diverses assurances complé- mentaires avec compte de santé, médecine alternative, prestations de maternité	PRIMA BASIC PRIMA STANDARD PRIMA TOP	rhenuPLUS Gold rhenuPLUS Platin	NATURA BASIS NATURA KOMFORT	CLASSIC FAMILY JUMP	COMPLETA PRAEVENTA OPTIMA	complémentaire commun complémentaire privé plus/plus natura premium/premium natura salto plus kolping PRÉVENTION	
Les contributions à la pro- motion de la santé sur les frais des cours sont elles indemnisées?	Oui, pour les prestataires cer- tifiés	Oui, pour les prestataires cer- tifiés	Oui, pour les prestataires cer- tifiés	Oui, pour les prestataires cer- tifiés	Oui, pour les prestataires cer- tifiés	Oui, pour les prestataires avec des offres certifiée	Oui, pour les prestataires certi- fiés	
Quelles types de cours sont indemnisées?	Voir la liste en dernière page pour le droit aux contribu- tions aux différents domaines de cours	Voir la liste en dernière page pour le droit aux contribu- tions aux différents domaines de cours	Voir la liste en dernière page pour le droit aux contribu- tions aux différents domaines de cours	Voir la liste en dernière page pour le droit aux contribu- tions aux différents domaines de cours	Voir la liste en dernière page pour le droit aux contribu- tions aux différents domaines de cours	Voir la liste en dernière page pour le droit aux contribu- tions aux différents domaines de cours	Voir la liste en dernière page pour le droit aux contributions aux différents domaines de cours	
Quels documents l'abonné doit-il présenter à l'assureur?	Confirmation d'inscription au cours Facture / Quittance	Confirmation d'inscription au cours Facture /Quittance	Confirmation d'inscription au cours Facture /Quittance	Confirmation d'inscription au cours Facture / Quittance	Confirmation d'inscription au cours Facture /Quittance	Confirmation d'inscription au cours Facture /Quittance	Confirmation d'inscription au cours Facture /Quittance	
Quand s'opère le rem- boursement des contribu- tions au coût des cours?	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés (si le cours avait lieu pendant la période assurée)	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés (si le cours avait lieu pendant la période assurée)	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	
Quelle est la contribution annuelle prévue?	ÖKK paie des primes de 50 à CHF 300 pour tous les cours, selon le régime d'assurance complémentaire. Au total, jusqu'à CHF 600 par année civile, selon le régime d'assurance complémentaire. Les conditions d'assurance de la compagnie d'assurance respective font foi.	PRIMA BASIC: 50% jusqu'à max CHF 250 par année civile PRIMA STANDARD: 75%, montant maximum de CHF 200 par année civile PRIMA TOP: 90% jusq'au max CHF 500 par année civile	RhenuPLUS Gold: 75% jusq'au max. CHF 200/ année civile rhenuPLUS Platin: 75% jusq'au max. CHF 400/ année civile Si les prestations de cette ca- tégorie ne sont pas épuisée.	NATURA BASIS/NATURA KOMFORT: 50% jusqu'à max. CHF 200 par secteur et année civil La contribution annuelle glo- bale à la promotion de la santé est de max. CHF 500	CLASSIC/FAMILY/JUMP: CHF 200 par année civile Au total pour les centres de fitness et les cours.	COMPLETA/PRAEVENTA: 50% jusqu'à CHF 500 par année civile (CHF 300 par type de prévoyance au maxi- mum) OPTIMA: 90% des frais non couverts par COMPLETA RAEVENTA, jusqu'à CHF 300 par année civile au maximum Au total jusqu'à CHF 800 par année civile au maximum	Sympany contribue avec des prestations variables à toutes les techniques (promotion de la santé/médecine alternative). Cela sous réserve du contrôle de la facture. Préparation à l'accouchement (incl. gymnastique du dos, gymnastique de grossesse): max. CHF 200 / année civile tous les catégories confondues.	



Le droit aux contributions par les assureurs maladies aux différents domaines de cours

Domaine de cours	ATUPRI	AXA	CONCORDIA Que pour prestataires	css	Groupe Mutuel	HELSANA	öкк	Provita	rhenusana	SANITAS		SWICA	Sympany
			avec certification initiale avant le 01.01.2021							Ligne WINCARE	Ligne SANITAS		
Technique Alexandre	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI
Aqua-Gym (p.ex. Aqua Fit)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Gymnastique respiratoire	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI
Training autogène	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI
Gymnastique du plancher pelvien	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI ²	OUI	OUI
Feldenkrais	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI
Fitness (Pilates y compris)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Préparation à l'accouchement	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI ¹	OUI	OUI
Nordic Walking	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Qigong	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI
Gymnastique post-natale	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI ¹	OUI	OUI
Gymnastique du dos	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI
Ecole du dos	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI
Gymnastique prénatale	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI ¹	OUI	OUI
Tai Chi	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI
Walking	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
YOGA	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI ²	OUI	OUI

 OUI^1 - pas comme cours d'activité physique, mais dans le cadre de la promotion de santé/maternité (partiellement contributions différentes)

 $OUI^{\,2}$ - si le prestataire de cours est reconnu dans le domaine de cours "Fitness